

"CELUI QUI S'ENDORT EN DÉMOCRATIE
POURRAIT SE RÉVEILLER EN DICTATURE"

RENÉ CASSIN



LE LIEN



BIMESTRIEL DE L'ASBL
MAISON DE LA LAÏCITÉ
DE **FRAMERIES**

N°11 NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2013

**Vous êtes les heureux parents d'un nouveau-né.
Vous avez des enfants en bas âge...**

**Ils ne sont pas baptisés car vous partagez
nos convictions philosophiques.**

**Offrez-lui, offrez-leur un parrainage laïque.
Une cérémonie pleine d'émotion et de sens.**

**Contactez-nous au
065.78.11.53.**



2013 À LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE FRAMERIES EN IMAGE...



NÉCESSAIRE FÉMINISME RADICAL EN PAYS ARABES.



Amina Shouli - Photo DR Femen France/ Facebook

Renverser une dictature, ce n'est pas modifier substantiellement les fondements de l'ordre social et des structures mentales. Les soulèvements qui ont eu lieu dans les sociétés arabes se sont arrêtés à mi-chemin, dans la mesure où la remise en cause radicale des régimes politiques ne s'est nullement accompagnée d'une remise en cause radicale des systèmes qui sont au principe de la domination des hommes sur les femmes. Vouloir abattre la tyrannie et juger par ailleurs comme accessoire la lutte contre les tyrannies qui, au quotidien (du travail à la rue jusqu'à la chambre à coucher), font de la vie des femmes, dans leur grande majorité, un enfer sur terre, c'est reconnaître que la pensée a failli.

Ce point de vue est partagé par des femmes arabes ayant activement pris part aux soulèvements populaires dans leur pays. Voilà ce que disait, lors d'un entretien réalisé le 10 mars 2011 par la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), une militante des droits de l'homme à Manama (Bahreïn) qui fut très active lors des protestations contre le régime : «Les revendications politiques et sociales des manifestants n'incluent pas les droits des femmes. La question des femmes est totalement absente. Personne ne revendique l'égalité ou les droits civiques pour les femmes, pas même les femmes.»

Sans aucun doute est-ce la fin d'un certain monde pour ceux qui ont cru que

gouverner, c'était habiter le pouvoir en famille pour l'éternité.

Au Maroc, en Egypte, en Tunisie, en Libye, en Algérie (à Alger, le pouvoir n'est pas à l'Assemblée nationale, aussi le nombre important de femmes députées ne change-t-il rien à l'affaire) ou au Yémen, les Parlements nationaux actuels, océans de misogynie, ne laissent aucun espoir aux femmes quant à l'amélioration de leur sort et de leurs droits.

Il n'y a nulle raison d'attendre une quelconque aide de l'extérieur. Les «mouvements progressistes» en Occident regardent, avec un mélange de désarroi et d'optimisme béat, les mouvements contre-révolutionnaires agir, d'abord, pour mettre au pas les femmes qui ont osé transgresser les normes religieuses et culturelles en pays musulmans.

Pourtant, si les femmes ont été physiquement écartées des derniers soulèvements populaires, l'Etat et ses diverses polices ont, quant à eux, parfaitement perçu la menace politique que représentaient des corps en liberté dans l'espace public, en particulier lorsqu'il s'agit de celui des femmes. Les exemples sont nombreux. Entre autres, celui de la jeune Egyptienne Aliaa Magda Elmahdy, qui a publié l'image de son corps nu sur son blog, ou celui de cette jeune Tunisienne qui a rejoint le mouvement des Femen, et qui a adopté, en Tunisie même, leur mode d'interpellation publique contre

l'oppression des femmes. Le propos n'est pas ici de savoir si elles ont tort ou raison. Il s'agit avant tout de comprendre ces gestes inouïs.

A ma connaissance, c'est bien la première fois que des jeunes femmes arabes montrent publiquement, totalement ou en partie, leur corps nu, événement majeur puisque c'est un corps de femme nu qui échappe à l'enfermement domestique et aux injonctions d'hommes et de femmes soucieux de la légalité traditionnelle et du respect de la norme religieuse. Ce corps nu, quelle que soit sa nationalité, n'est pas n'importe quel corps, il n'est pas un corps parmi des millions d'autres corps, il n'est pas innommable, abstrait, il n'incarne pas tous les corps – une Islandaise n'est pas une Egyptienne – et n'est donc pas sans origine, sans histoire, sans culture, sans désir. Ces corps ont une identité car ils sont identifiables : Aliaa Magda Elmahdy a 20 ans, elle est née en Egypte ; Amina a 19 ans, elle est née en Tunisie.

Ainsi, ce n'est pas seulement une dimension inconnue des sociétés arabes qui s'expose au monde, et en premier lieu aux regards de tous les Arabes. Ces corps sont des corps qui refusent de se soumettre et par lesquels advient aussi le politique ; c'est un corps qui agit contre la violence des hommes et de toutes les institutions gouvernées par des hommes, armés ou non.



C'est un corps qui fait de la résistance, autrement dit qui fait de la politique contre le «souverain» (terrestre et divin), mais aussi contre tous les petits tyrans ordinaires et les millions d'autoentrepreneurs en morale religieuse. Elles signent, contre leur volonté ou non, par cet acte inouï, une déclaration qui est une exigence politique et morale : la femme et, ou l'homme ont le droit à leur liberté, une liberté non soumise aux impératifs de la communauté politico-religieuse.

Cette liberté signifie cet impératif majeur, nullement partagé : agir par soi-même sans être soumis à l'hégémonie du collectif et de ses lois et ne pas se laisser dominer par une quelconque instance transcendante, aussi divine soit-elle.

Au fond, peu importe que ce geste fût rare. Il a probablement choqué, même ceux et celles qui ne cessent de s'autoproclamer «démocrates», «laïques», «progressistes», etc. Ce geste n'a pas voulu se déclinier sous forme de slogans, encore moins était-il sous-tendu par quelques propositions programmatiques. Cette radicalité,

dans son expression protestataire, s'adresse au sens, aux émotions et à l'intelligence.

Ces expériences sont à chaque fois un événement qui n'est pas seulement un fait, mais plus profondément une rupture. C'est de l'inédit qui engage une autre histoire sociale des femmes dont toute la difficulté va être d'en élucider la signification. Les corps nus ou en partie dévêtus d'Aliaa Magda Elmahdy et d'Amina ont cette faculté inattendue de penser ensemble des registres qui ont toujours été tenus séparés dans cette société : la politique, la religion, la liberté, l'art, la pluralité humaine, l'action en commun, etc.

«Etre libre et agir ne font qu'un», disait Hannah Arendt. L'action humaine est capable de miracle, mais seulement par la liberté qui est cette capacité à faire advenir l'imprévisible. Il s'agit maintenant de penser cet événement, car c'est par cette activité, pour paraphraser une nouvelle fois Hannah Arendt, que les normes, les règles rigides et les croyances générales (religieuses, politiques, etc.) peuvent être «sapées».

Article parût dans LE MONDE, le 25.04.2013.
Par Smaïn Laacher (Sociologue. Centre d'étude des mouvements sociaux (EHESS-CNRS))
Dernier ouvrage paru : «Insurrections arabes. Utopie révolutionnaire et impensé démocratique», Buchet-Chastel.



Chères amies, chers amis,

afin de pouvoir vous informer, en temps réel, de nos activités,

nous vous invitons à nous faire parvenir [votre adresse email](#)

en adressant un courriel à l'adresse suivante : maisonlaiciteframeries@skynet.be
et/ou en rejoignant notre page FACEBOOK

OÙ VA L'ISLAM EN BELGIQUE ? COMMENT MIEUX VIVRE AVEC LES MUSULMANS ? »



Compte rendu de la conférence/ débat de Chemsy Cheref-Khan, du 12/09, rédigé par Raoul Piérard, Secrétaire de la Maison de la Laïcité de Frameries.

En introduction à cette conférence-débat qui fut particulièrement réussie, tant par le public fort nombreux qui y a assisté, que par la qualité de l'exposé et des interventions auxquels elle donna lieu, nous voudrions rappeler ici, eu égard au sujet qui a été abordé, le point de vue qui est le nôtre, et que nous avons exposé dans le numéro 5 du mois d'août 2012, de notre revue LE LIEN, sous l'intitulé : « La laïcité en danger ».

Au vu de la publication du rapport

d'Amnesty International condamnant la Belgique en raison des discriminations à l'encontre des musulmans et notamment la loi belge interdisant le port de la burqa et du voile intégral sur la voie publique, nous disions ceci : « Il faut, certes, être tolérant et faire preuve de beaucoup de respect pour les valeurs dont ont été porteuses les sociétés arabo ou turco musulmanes qui ont été des foyers de grande culture dont l'Europe a largement hérité : l'islam, faut-il le rappeler, a permis le rayonnement de la science et des arts lors des premiers siècles de l'hégire. Mais lorsque nos propres valeurs sont remises en cause par des pratiques qui heurtent fondamentalement l'« affectif sociétal » qui est le nôtre, il nous faut réagir...Que l'on se comprenne bien : dans le combat qui est le nôtre pour

la défense et la promotion des valeurs et des principes de la laïcité, la religion musulmane n'est pas plus mise en cause que les autres religions dont le libre exercice du culte est garanti par nos institutions »...

* * *

Militant laïque, de culture musulmane, Mr Chemsy Cheref-Khan est né en Turquie, d'une mère turque et d'un père kurde. Il est arrivé en Belgique, en 1961, en même temps que les premiers travailleurs musulmans.

Docteur en droit et licencié en sciences sociales de l'Université Libre de Bruxelles, il est administrateur de sociétés, mais aussi administrateur de l'association « La Pensée et les Hommes », membre fondateur du RAPPEL – le « Réseau d'actions pour la promotion d'un Etat laïque » – et de l'AEPL – « Association européenne pour la pensée libre ». Il est le co-fondateur du Comité belge « Ni putes, ni soumises »

Dans la perspective de la commémoration des 50 ans de l'immigration musulmane (1964-2014) et des 40 ans de la reconnaissance du culte islamique (1974-2014) en Belgique, il prépare le lancement du « Mouvement des citoyens pour la Démocratie musulmane et l'islam de la modernité ». En cela, il mène un combat infatigable et courageux pour la

défense des valeurs laïques menacées par la montée des extrémismes de tous bords, par l'extrémisme religieux islamique en particulier.

* * *

En début d'exposé, Chemsy Cheref Khan a tenu à préciser que la laïcité à laquelle il se réfère est la laïcité politique, qui inclut cette notion essentielle de la séparation des Eglises et de l'Etat, et non la laïcité philosophique, qui relève du domaine du non confessionnel, du rationalisme, de l'agnosticisme, voire de l'athéisme.

S'agissant des rapports avec l'islam, la laïcité ne peut être comprise que dans le sens politique du terme, à savoir la séparation de ce qui relève du domaine de la foi, d'une part, et de ce qui relève du domaine de l'Etat, c'est-à-dire du droit, d'autre part.

1.- APPROCHE HISTORIQUE

Diplômé du Lycée Galatasaray d'Istanbul, Chemsy Cheref Khan rappelle qu'il est arrivé en 1961, en Belgique, doté d'une bourse études du Gouvernement belge, et a acquis par la suite la citoyenneté belge. A l'époque, suivant l'INS, on dénombrait un bon millier de travailleurs marocains, et turcs, venus travailler dans les mines et l'industrie lourde.

C'est en 1964 que la Belgique signe une convention avec la Turquie et le Maroc en matière d'immigration, si bien



que l'on fêtera, en 2014, les 50 ans de l'immigration musulmane en Belgique.

Le budget que le Gouvernement a prévu pour les commémorations du cinquantenaire de cette convention, en même temps que le quarantième anniversaire de la reconnaissance du culte islamique en Belgique, est confié au Ministre de l'Intérieur, Joëlle Milquet. Mais quand on voit la manière dont elle a géré en 2010 les « Assises de l'Interculturalité », allant jusqu'à examiner les possibilités d'« accommodements raisonnables », qui fort heureusement n'ont pas été retenus, il faudra se montrer très vigilant par rapport à ce qui va se passer !

En 1967, un événement tragique survient avec l'incendie de l'INNOVATION, à Bruxelles, qui fit plusieurs centaines de victimes, dont beaucoup étaient musulmanes. Le Roi d'Arabie Séoudite était en visite officielle dans notre pays et la Belgique, à l'initiative du Roi Baudouin, mit alors à la disposition des musulmans de Belgique le fameux pavillon oriental du Cinquantenaire

qui deviendra la Grande Mosquée de Bruxelles et, en même temps, le siège de la Ligue islamique mondiale, créée en 1961, par l'Arabie Séoudite.

A la fin des années 60, la religion islamique est devenue la deuxième religion du pays ! Dès lors, à côté du culte catholique, protestant, israélite, anglican, orthodoxe, sous la pression de l'Arabie Séoudite, se pose la question de la reconnaissance du culte islamique.

En 1974, alors assistant à l'ULB, Chemsî Chéref Khan s'interrogeait de savoir comment un Etat comme la Belgique pouvait reconnaître une religion, venue d'ailleurs, vu les problèmes qui se posaient déjà en raison des conflits juridiques qu'elle suscite, en termes de polygamie, de répudiation,...., les tribunaux belges ne sachant pas s'il fallait reconnaître la répudiation comme un mode de divorce valable dans la mesure où les droits de la femme sont bafoués.

Or, aucun débat sur ces questions n'a eu lieu au sein de la Commission parlementaire (Chambre et Sénat) chargée d'examiner la question de la reconnaissance de l'islam comme nouveau pilier de culte en Belgique.

Le 19 juillet 1974 est votée la loi « portant reconnaissance d'une administration chargée de la gestion du temporel du culte islamique » !

Il ne s'agissait pas, dans l'esprit du législateur, de reconnaître l'islam en tant que tel. L'Etat ne reconnaissait pas, insistait-on, la doctrine d'un culte,

mais le temporel du culte ! Ce qui impliquait en soi une bonne part d'hypocrisie car, si on reconnaît tel culte, cela implique également la doctrine théologique, éthique, juridique afférente à ce culte.

Lors des débats parlementaires, l'opinion était que, par le vote de cette loi, l'on espérait favoriser l'émergence d'un islam belge soustrait aux influences étrangères ! Mais personne n'a dit ce qu'il fallait entendre par là, et, quarante après le vote de la loi, cet islam belge n'existe toujours pas ! Il serait grand temps que l'on en discute !

Puis, en 1975, on en vient à revoir la loi scolaire pour introduire les cours de religion islamique dans nos écoles. L'on se tourne alors vers l'Arabie Séoudite afin de fournir des professeurs islamiques mais qui enseignent, il faut le souligner, une conception de l'islam mettant en cause certaines valeurs de notre société, le principe de mixité, entre autres. On a donc instauré des cours sans s'inquiéter de savoir qui allait les donner, quel type de formation donner, et quels contrôles exercer sur ces cours. On en est encore là aujourd'hui !

Revenant à la loi du 19 juillet 1974, celle-ci prévoyait l'instauration d'un organe chef de culte, ainsi qu'il en existe au niveau des autres cultes. Mais pour l'islam, il n'y a rien de tel ! Cela n'existe pas. Il n'empêche, par cette loi, le législateur allait donc reconnaître ce qui devait seulement

se créer. Mais il va falloir attendre longtemps avant que cela ne soit créé !

Divers Ministres s'y sont employés, sans succès, et dès lors des crispations, des tensions naissent, d'autant que le monde musulman est loin d'être monolithique. L'on ne parvient toujours pas à susciter un consensus parmi les communautés musulmanes de Belgique pour mettre sur pied un organe chef de culte !

Survient alors un autre événement, à Bruxelles, en 1996, dans le prolongement de l'affaire Dutroux, qui va à nouveau jouer un rôle déclencheur : c'est l'affaire de cet enfant martyr, la petite Loubna Benaïssa, martyrisée par un sadique. Elle ne pourra pas être enterrée en Belgique, - puisqu'il n'y a pas de cimetières islamiques chez nous -, et son corps devra être transféré par avion au Maroc. Une grande « marche blanche » a lieu. Les Autorités, dont le Roi Baudouin, s'en inquiètent mais pour s'entendre dire qu'il n'y a toujours pas d'interlocuteur valable, d'organe chef du culte islamique en Belgique, pour discuter de ces questions.

C'est alors qu'une « idée géniale » est avancée qui consistait à prévoir l'organisation d'élections islamiques pour élire cet organe du culte : du jamais vu dans l'histoire du culte et du monde musulman !

Il faut savoir, en effet, qu'au regard des fondamentaux de l'islam, les élections sont une invention de l'Occident, une invention du diable ! Car il n'y a qu'une

loi, c'est la loi divine, qui doit primer sur toute autre loi.

Ces élections auront quand même lieu, en décembre 1998, mais la participation à ces premières élections était inférieure à 20% des musulmans belges en âge de voter. Il s'agit toutefois d'une estimation car on ne connaît pas le nombre exact de musulmans dans notre pays.

Finalement, en février 1999, l'« Exécutif des musulmans de Belgique » est installé.

Ce fut, aux yeux des jeunes intellectuels musulmans laïques de Belgique, une véritable mascarade d'élections, car ces élections étaient organisées au départ des mosquées ! et offraient ainsi un véritable boulevard pour les meneurs obscurantistes, vu que l'islam, pratiqué dans les mosquées, ne correspond pas du tout à un islam intégrant la notion de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cet organe chef de culte a d'ailleurs rapidement dysfonctionné.

Laurette Onckelinx, Ministre de la Justice, a dès lors fait procéder à de nouvelles élections mais celles-ci ont été boycottées par les Marocains, de sorte que le nouvel Exécutif musulman a été complètement tronqué : il est dominé par une majorité de Turcs alors que ceux-ci sont nettement minoritaires dans la communauté musulmane belge !

Dernier avatar : la Ministre de la

Justice, AnnemieTurtelboom, vient de demander aux mosquées de constituer une Assemblée générale, de plus ou moins 150 membres, qui désignera elle-même un nouvel organe chef de culte ! Mais en ignorant, une nouvelle fois, la minorité des jeunes intellectuels musulmans laïques, qui se sentent totalement minorisés, et non soutenus par la classe politique.



2.- COMMENT MIEUX VIVRE ENSEMBLE ?

Le mieux vivre ensemble entre tous les citoyens de ce pays doit se faire dans le respect mutuel des valeurs fondatrices de notre société, ce qui implique, de la part des musulmans, d'intégrer les valeurs de la démocratie et de l'Etat de droit que sont le respect des droits de l'homme, l'égalité hommes/femmes, le principe de mixité,... c'est-à-dire un islam à la belge que le législateur de 1974 espérait voir émerger et soustrait aux influences étrangères.



Un certain nombre d'initiatives se devaient d'être prises en ce sens mais, pour diverses raisons, nos représentants politiques s'en sont montrés incapables, et force est de constater, à présent, que les jeunes générations de musulmans qui vivent chez nous font montre de radicalisations que l'on n'observait pas chez leurs parents.

Ces musulmans radicaux sont minoritaires, dit-on, mais qu'est-ce qu'on en sait réellement ?

Ils sont devenus en tout cas des interlocuteurs du monde officiel dans certaines de nos communes, à Bruxelles, mais aussi en Wallonie.

Ils en viennent à discuter de projets de mosquées, moyennant leurs soutiens électoraux, et tout cela se passe dans un pays, comme la Belgique ! qui, voici plus de 150 ans, était sous l'influence d'un clergé catholique extrêmement puissant qui n'hésitait pas à exercer de son influence sur les citoyens pour les forcer à voter pour tel ou tel parti.

Nous courrons le risque de voir

pareille situation se reproduire car cette minorité de musulmans radicaux risque bien de faire tâche d'huile, d'autant qu'elle bénéficie de soutiens venus de l'étranger, et que la crise actuelle favorise de plus en plus de discriminations, sur le plan de l'emploi, dans bon nombre de secteurs d'activités.

Il est grand temps que le monde politique assume ses responsabilités !

Mais pourquoi en venir à parler d'« accommodements raisonnables » ! Avec quoi ? Pour nous accommoder avec des traditions archaïques venues d'ailleurs ?

Parlons du voile précisément ! Depuis quand un accessoire vestimentaire est-il devenu islamique ? Il faut bien voir que ce phénomène est tout récent, depuis, qu'en Iran, a été instaurée une théocratie islamique. Alors que la plupart des femmes iraniennes avaient pris l'habitude de vivre tout autrement, elles sont obligées, à présent, de porter le tchador sous peine, sinon, d'être traitées d'islamophobes !

Au nom du progrès ! on nous dit aussi qu'il faudrait ne plus accepter la mixité dans nos écoles, dans les classes de gymnastiques, dans les piscines publiques,... car ce serait contraire à la tradition islamique !

Mais si on ouvre de telles brèches en ce sens, où cela va-t-il s'arrêter ?

La seule réponse valable pour conjurer de tels défis, c'est de définir

aujourd'hui, et de toute urgence, ce que doit être une laïcité politique belge qui séparerait le domaine de la religion du domaine du droit, de l'Etat.

Est-ce qu'il faut toujours financer les cultes ?

Faut-il continuer à financer massivement l'église catholique alors que les églises se vident de plus en plus, et que d'autres cultes, comme le culte musulman, s'autofinance. Si la deuxième religion de ce pays, qu'est devenu l'islam, peut vivre sans subsides publics, pourquoi les autres cultes ne feraient-ils pas de même ?

Voilà un débat qu'il faut ouvrir aujourd'hui, et c'est urgent.

Est-ce que le système actuel de financement des cultes qui est coûteux, anarchique, opaque, inégalitaire, contribue au bien vivre ensemble ?

J'ose affirmer que la polarisation des cultes est devenu un danger majeur pour la cohésion sociale de ce pays.

Pourquoi, au moment du vote de la loi de 1974, ne s'est-on pas posé la question de la place des cultes dans notre société d'aujourd'hui, qui est devenue multi-ethnique, multi-culturelle, multi-religieuse ?

Revenant à la place qu'occupe l'islam dans notre pays, la question fondamentale qui se pose est de savoir qui se charge de la formation des professeurs des cours de religion

islamique alors que, pour les autres cours de religion, la matière est réglée.

Chemsî Chéref Khan avait proposé la création d'un Institut d'humanisme musulman pour que l'islam puisse être enseigné autrement qu'il ne l'est dans les universités islamiques.

Il faudrait s'interroger, en effet, sur ce que sont les livres fondateurs de l'islam. Pourquoi dit-on que le Coran, c'est sacré ? Par ce que la majorité des musulmans pensent que c'est la parole de Dieu ?

En réalité, au départ, il y avait une tradition orale, qui progressivement a évolué, et l'on en est arrivé, par la suite, à y ajouter des textes.

Il importe donc de faire une étude historico critique du Coran.

Et Chemsî Chéref Khan de citer quelques exemples.

Dans le Coran, il est dit : « Dieu aime le bel agissant », ce qui équivaut à la bonne action que doit faire le chrétien.

Quant à la fête de l'Aïd, pourquoi sacrifie-t-on le mouton ? Pour le partager avec les pauvres musulmans : c'est donc un geste de solidarité. Mais pourquoi pas alors le partager avec des non musulmans ?

Ce sont là quelques aspects, - mais il en est bien d'autres-, du mieux vivre ensemble.

3.- LE MOUVEMENT CITOYEN POUR UN ISLAM DE LA MODERNITE.

Dans la perspective des fêtes commémoratives qui auront lieu en 2014, il faut pouvoir mobiliser tous les publics possibles afin d'impulser, chez nous, un mouvement citoyen pour la démocratie musulmane et l'islam de la modernité.

Mais, me direz-vous, existe-t-il une démocratie musulmane en terre d'islam ? La réponse est non. Existe-t-il des démocrates musulmans ? La réponse est oui. On l'a vu en Tunisie, en Egypte, en Syrie...

Voici un siècle et demi, la démocratie chrétienne, se réclamant de la souveraineté populaire, a émergé, contre la volonté des Papes et du haut clergé, et fut considérée comme hérétique car, aux yeux des fondamentalistes, il ne peut y avoir qu'un seul souverain: c'est Dieu.

Aujourd'hui, c'est dans la bouche des théologiens du djihad, de la charia, que l'on entend ce type de discours.

Mais beaucoup de musulmans laïques sont convaincus qu'il leur est possible de concilier leur appartenance et leur pratique de l'islam avec un Etat de droit, et que naîtra de leurs rangs ce mouvement pour une démocratie musulmane, qui puisse faire tache d'huile dans les pays musulmans qui nous entourent, surtout auprès des démocrates de ces pays qui voient, à présent, leur révolution confisquée par des

radicaux islamiques, à l'image de ce qui s'est passé en Iran, quand le Shah a été chassé du pouvoir.

Chemsî Chéref Khan en appelle aux citoyens musulmans, mais plus particulièrement aux 90% des citoyens de notre pays qui ne sont pas musulmans, pour favoriser l'émergence d'un islam de la modernité, libéral et humaniste, compatible avec les valeurs de la démocratie et l'héritage des Lumières. Car cet islam de la modernité a bel et bien existé en terre d'islam, à différentes époques, mais cette modernité endogène de l'islam est aujourd'hui étouffée par des théologiens, dont le prosélytisme pousse au communautarisme, au détriment du vivre ensemble.

Il faut, pour y arriver, que les citoyens de ce pays, qui sont acquis à l'idée d'un mieux vivre ensemble dans la cohésion sociale et le respect mutuel, se sentent solidaires des démocrates musulmans. Cette solidarité, il en appelle de tous ses vœux.

Raoul Piérard,
Secrétaire de la MLF.

Les membres désireux d'obtenir la synthèse des débats qui ont suivi la conférence sont invités à en faire la demande auprès du Secrétariat de la MLF : raoul.pierard@skynet.be

Samedi 16 novembre 2013, à partir de 9h15, colloque à l'ULB sur le thème : « Cultes, laïcités et...monarchie dans une Belgique (con)fédérale ? », avec la participation de Mr Chemsî Chéref-Khan.

L'AGENDA

NOVEMBRE

THÈME : DEVOIR DE MÉMOIRE "RESISTER AU FÉMININ"

Dans le cadre de la Quinzaine de la Mémoire organisée par la Commune de Frameries, la Maison de la Laïcité propose des activités autour de la thématique «Resister au féminin».

Durant cette quinzaine, différentes activités vous seront proposées à Frameries. Vous trouverez le programme de ces activités sur www.frameries.be.

CONFÉRENCE/DÉBAT

«Les combats d'Isabelle Blume» par Sandra Zatloukal

Lundi 11 novembre à 16h.

Une conférence sur une femme belge de qualité : Isabelle Blume. Née à Baudour, en 1892, cette fille et épouse de pasteur a eu trois combats dans sa vie : l'émancipation des femmes, le droit de vote des femmes et la paix dans le monde.

Sandra Zatloukal, née en 1981 à Frameries, est journaliste depuis dix ans. Passionnée par l'écriture depuis l'âge de huit ans, elle a sorti son premier livre en mai 2010 « Dans Les aventures inhumaines » (éd. Edilivre Aparis).

P.A.F. : 5€ (Tarte et café compris)

Réservation souhaitée auprès de la Maison de la Laïcité par courriel ou par téléphone.



Photo : PAUL BLUME.

EXPOSITION/ANIMATION

Regards de femmes en résistance.

Du 11/11 au 29/11



Dans le cadre de la Quinzaine de la Mémoire, la Maison de la Laïcité propose un exposition/animation autour de la thématique «Résister au féminin» . L'inauguration de l'exposition aura lieu le 11/11 à 15h.

Cette exposition présente une vingtaine de portraits de résistantes féminines d'hier et d'aujourd'hui.

De Gabrielle Petit à Rosa Park en passant par le combat des femmes dans les révolutions arabes, cette exposition sensibilise le public à la question du droit des femmes, passé et présent , en Europe et dans le monde mais souligne également leur engagement actif pour une société plus juste. Elle montre de quelle façon les femmes ont toujours participé à la vie citoyenne et aborde des questions clés telles que le respect des minorités, les luttes contre les injustices, les combats pour gagner une citoyenneté pleine et entière.

Résister c'est quoi ? Quelles sont les formes de résistances ? Quelle place particulière les femmes occupent-elles dans la résistance ?

En retraçant le rôle de femmes résistantes à partir de la première guerre mondiale jusqu'à nos jours, l'animation autour de cette exposition a pour objectif d'ouvrir le débat sur ces questions.

Exposition accessible gratuitement sur réservation, aux groupes scolaires et extra-scolaires, à partir de 15 ans. Animation de deux heures.Groupe de max. 20

DECEMBRE**THÈME : LA QUINZAINE DES ENFANTS****ATELIERS CRÉATIFS ET GOÛTER.****"Les 5 sens"**

(Deux sessions complémentaires)

Mercredi 4 et mercredi 11 décembre de 14h à 16h30.



Ateliers créatifs « 5 sens » autour des tapisseries de « La Dame à la licorne », animés par l'artiste Marianne Blairon, à destination des enfants de 10 à 12 ans.
A 16h, goûter équitable pour les enfants.

Sur inscription préalable auprès de la Maison de la Laïcité avant le 25/11. Pour groupe de 15 enfants. Gratuit.

SPECTACLE DE CIRQUE ET GOÛTER.

«Les 5 sens» animé par le Cirque Farrago.

Mercredi 18 décembre de 14h à 16h30.

Spectacle sur les 5 sens proposé par le Cirque FARRAGO aux enfants de 6 à 10 ans.

A 16h, goûter équitable pour les enfants.

Sur inscription préalable auprès de la Maison de la Laïcité avant le 9/11. Pour groupe de 20 enfants. Gratuit.

**EXPOSITION.**

Les enfants exposent à la Maison de la Laïcité!

Jeudi 19 décembre à 17h.

Exposition des œuvres réalisées par les enfants durant les ateliers créatifs et des œuvres issues du projet « Les riches couleurs de Mogho Naba », réalisées par les enfants de Ouagadougou.

Verre de l'amitié avec les parents et les intervenants.
Réservation souhaitée.



Ces activités vous sont proposées en collaboration avec la Commune de Frameries et la Fédération Wallonie - Bruxelles.



LE COURRIER DES LECTEURS

Transmis par notre ami Jean Van de Pontseele (!!!)

Au moment où notre Philippe Gelluck national publie en même temps « Peut-on rire de tout ? » et « La Bible selon Le Chat », il me revient en mémoire le « billet » découpé ces dernières vacances dans le Dauphiné libéré et que je soumetts à la réflexion de mes amis « laïcards ».

« Je m'empresse de rire de tout de peur d'être obligé d'en pleurer » disait Beaumarchais. Personnellement je me réfère assez souvent à cette citation car il y a en elle une explicite référence à la peur, et au fait que ce cynisme est probablement et inconsciemment là pour réfuter une réalité qui finalement nous met mal à l'aise.

Oui Philippe on peut rire de tout tant qu'on le fait comme vous le dites « avec nuance, avec mesure, avec humanité, avec respect de l'autre... ». Le regretté Pierre Desproges avait à ce propos une bien belle formule que tout le monde a en mémoire.

Oui Philippe on ne trouve pas sous votre plume d'appel à la haine ni au racisme mais ce dont on peut être certain, c'est que les intégristes des quatre coins du globe ont de quoi se chauffer cet hiver.

Oui Philippe ce qui m'inquiète de plus en plus c'est la manière sournoise et répétitive dont les intégristes ont forgé

nos vies et celle de la multitude de leurs congénères qui ne demandent qu'à vivre en paix. Cette arme, ils s'en servent et nous...

Il n'est pas trop tard, mais il est temps de prendre le taureau par les cornes en gardant le sourire de la vache.

Source : Le Dauphiné libéré du mardi 3 septembre 2013

Le billet de Gilles DEBERNARDI :

« Islam qui pleure et Vache qui rit »

Le site Al Kanz dédié aux consommateurs de produits halal n'a pas grand-chose à se mettre sous la dent. En guise de quatre heures, il s'attaque aux Apéricubes de l'an 2010, dont l'emballage s'ornait d'une devinette empruntée au Trivial Pursuit.

Question : « Où le problème du voile islamique est-il apparu pour la première fois en France ? ». Réponse : « A Creil, en 1989 avec l'expulsion de deux fillettes portant le hijab. » Voici un fait objectif, sans commentaire. Il paraît aussi vérifiable que la date de la Saint-Barthélemy, nullement taboue, qui marqua jadis une autre et terrible guerre de religion. Creil, à côté....

Mais les internautes d'Al Kanz s'indignent qu'on ose évoquer ce point de l'Histoire récente. Experts en discrimination, ils jugent l'événement indigne de notre « culture générale ».

Selon eux, les pieuses collégiennes ont servi de « chair à canon » aux « laïcards islamophobes »... Tant qu'il ne s'agit pas de chair à saucisse.

Sortie du placard après trois ans d'indifférence, « l'affaire » n'en est pas une. Sauf que « la Vache qui rit », maison mère du petit carré de fromage, se fends aussitôt d'excuses publiques et rétroactives. Et puis quoi, encore ? A force de remonter ainsi le temps, on se retrouve avec Beaumarchais : « Pourvu que je ne parle ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit [...], je puis tout imprimer librement.»



CA SE PASSE AUSSI À LA MAISON DE LA LAÏCITÉ



Cycle de conférences.

« Les discours populistes ennemis des libertés »



Picardie Laïque, pilote de la campagne sur le populisme, vous propose un cycle de conférences sur ce thème :

Le mardi 22 octobre à 19h, par Olivier Starquit, maître en relations internationales et en politique européenne.

« Le populisme, masque et révélateur de la crise de la démocratie »

Jamais mot aussi flou n'a été autant utilisé ces derniers temps. Victime de cette saturation dans l'usage, le mot reste vague et sert surtout à connoter de manière péjorative toute forme d'appel au peuple. D'ailleurs, le succès de la notion s'accommode bien d'un flottement certain sur sa signification. Toutefois, ne peut-on pas voir dans ce terme un révélateur de la crise de la démocratie et partant un outil régénérateur de cette dernière ?

Le Jeudi 14 novembre à 19h, par Henri Deleersnijder, historien.

« L'histoire du populisme »

Voilà près de vingt ans maintenant que la plupart du Vieux Continent ont vu ressurgir en leur sein des discours politiques remettant en cause la représentativité démocratique, diabolisant l'immigration et rejetant, sur des bases nationalistes, toute construction européenne. Henri Deleersnijder esquisse un état des lieux de la question et appelle tous les démocrates à un nécessaire devoir de vigilance citoyenne.

Le mercredi 11 décembre à 19h, par Jérôme Jamin, politologue et philosophe.

« Le populisme est-il d'extrême-droite ? »

Spécialiste des partis d'extrême droite, Jérôme Jamin cernera dans son exposé les contours du populisme dans sa version antidémocratique la plus inquiétante. Il mettra en évidence les caractéristiques du populisme : l'image du peuple, l'image de l'élite, un leader charismatique, le simplisme.

Informations pratiques :

Infos et réservation :

Picardie Laïque.
065/ 31 64 19

Lieu où se tiennent les conférences : Maison de la Laïcité de Frameries, rue de la Libération, 152, 7080 Frameries





Maison de la Laïcité
de **Frameries**

La Maison de la Laïcité de Frameries asbl
Rue de la Libérations, 152 - 7080 La Bouverie

Tél. : 065.78.11.53

Email : maisonlaiciteframeriesskynet.be

www.maisonlaiciteframeriesskynet.be